

Les Bordes, le 13 février 2018
Aux parents d'élèves
Du collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Objet : DNB 2018 et préparation de la rentrée 2018

Collège
Geneviève De Gaulle-
Anthonioz

Le Principal

T 02 38 29 15 16

F 02 38 29 15 25

ce.0451608d

@ac-orleans-tours.fr

30 rue du Château d'eau
45460 LES BORDES

Site internet:
<http://clg-anthonioz-les-bordes.tice.ac-orleans-tours.fr/eval>



Madame, Monsieur,

Les épreuves écrites du Diplôme National du Brevet, communes à tous les candidats, auront lieu **les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018**. L'épreuve orale du DNB est fixée pour notre établissement **au mercredi 6 juin**.

Pour ces trois jours d'épreuve, l'établissement, centre d'examen, sera fermé. Ce sont les enseignants de l'établissement qui formeront les jurys pour les oraux et qui surveilleront les épreuves écrites.

Les principales modifications de la session 2018 concernent la répartition des points attribués : 400 pour le contrôle continu (évaluation des huit composantes du Socle commun) et 400 points pour les épreuves ponctuelles (voir mémo en PJ).

Il n'y aura plus de thématique commune pour les épreuves écrites.

En français, aux questions de compréhension de texte s'ajouteront des questions de grammaire, l'épreuve comportant également une dictée puis une rédaction pour laquelle le dictionnaire sera autorisé.

En sciences, le choix des deux disciplines retenues sera connu deux mois avant la date des épreuves.

A noter que nous avons renforcé le dispositif « devoirs faits » pour le second semestre de l'année, en ajoutant des séances spécifiques proposées aux élèves de 3^{ème} dans le cadre de la préparation au DNB (planning en PJ)

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018, nous avons entériné, lors du conseil d'administration du 01/02/18, des choix pédagogiques qui figureront dans le nouveau projet d'établissement :

- L'ouverture d'enseignements facultatifs de langues et cultures européennes (E.L.C.E). Les élèves de 4^{ème} pourront ainsi bénéficier d'un E.L.C.E en anglais (2h), ou en espagnol (2h) ou en allemand (1h). Cet enseignement se poursuivra en 3^{ème} l'année suivante avec la même quotité horaire. Les modalités d'inscription seront transmises aux parents d'élèves de 5^{ème} courant avril ou mai.



2/2

- Le maintien d'un enseignement facultatif de latin, 1 h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et en 3^{ème}
- Le maintien des heures de vie de classe chaque semaine de l'année scolaire
- Le maintien des groupes à effectif réduit pour tous les cours de sciences en 6^{ème}
- Le maintien de cours dédoublés pour favoriser l'accompagnement personnalisé, notamment en français, en mathématiques et en histoire.
- Un co-enseignement pour l'apprentissage de la natation en 6^{ème}.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Etablissement
Laurent Foussereau

